

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 375

Société :

RAM

Le Ksile

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAGADUA Hostapha Date de naissance : 1933

Adresse : Hay ENNAUR Rue S N° 11 Casablanca

Tél. : 0669890155 Total des frais engagés : 300 + 1530 + 122,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتورة خديجة فلتى
Dr. KHADIJA FILTY
اختصاصية في طب وجراحة العيون
Ophthalmologist
Tél : 05 22 37 07 43 - Casablanca

Date de consultation : 18/12/19

Nom et prénom du malade : EZZAT ALI

Age : 69 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Vise de refret

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 09/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/18	CSTP	1	300 DA	Dr. KHADIJA FILI طبيبة العيون Ophthalmologiste 0522370743 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE Mme Béatrice BAILLY - Suresnes - - C.N.P.S. 2000	18/12/19	122,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'implant.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. KHADIJA FILTY

Spécialiste des Maladies et
Chirurgie des Yeux
Ex. Chef de Service Ophtalmologie
à l'Hôpital Mohamed SEKKAT
Ain Chock
Membre de la Société Française
d'Ophtalmologie Paris
Certificats Médicaux pour Permis de Conduire



الدكتورة خديجة فلتي

إختصاصية في أمراض و جراحة العيون
طبيبة رئيسة سابقة بقسم أمراض العيون
بمستشفى محمد السادس عين الشق
عضوة بالجمعية الفرنسية لطب العيون باريس
تسليم الشواهد الطبية من أجل رخصة القيادة

Ordonnance

Casablanca, le

18/12/18

الدار البيضاء، في

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

EZZAYTOUNI Soudaf

54,10

1- Larmabak colfe (11)

68,00

2- Diclofen colfe (11)

122,10

180ml x 41

DICLOFEN 1 mg/ml

Collyre, Flacon de 10 ml - PPV : 68,00 DH

6 118001 101948

Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca

Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

180ml x 31

الدكتورة خديجة فلتي
Dr. KHADIJA FILTY
اختصاصية طب وجراحة العيون
Ophtalmologiste
22 37 07 43 - Casablanca

PHARMACIE AL KHAYAM
Mme LAHBABI ABDAL
Bd. Sidi Aouia Sassi - CASA
C.H.S.S. 22800

شارع واد الذهب رقم 106 ، الطابق 22^{ème} فوق مقهى أنكونا (قرب صيدلية سكيبة) بن مسيك سباتة. الدار البيضاء

Boulevard Oued ED-DAHAB, N° 106, 1er Etage Ben M'Sik - Casablanca

GSM : 06 62 16 76 30 / Tél : 05 22 37 07 43

Dr. KHADIJA FILTY

Spécialiste des Maladies et
Chirurgie des Yeux
Ex. Chef de Service Ophtalmologie
à l'Hôpital Mohamed SEKKAT
Aïn Chock
Membre de la Société Française
d'Ophtalmologie Paris
Certificats Médicaux pour Permis de Conduire



الدكتورة خديجة فلتي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
طبيبة رئيسة سابقة بقسم أمراض العيون
بمستشفى محمد السادس عين الشق
عضوة بالجمعية الفرنسية لطب العيون بباريس
تسليم الشواهد الطبية من أجل رخصة السياقة

Ordonnance

Casablanca, le 18/12/19 الدار البيضاء، في

EZZAYTOUNI Sabrine

Vers de correction

VL
Z

OD = (80° - 1,70) plan

OS = (65° - 0,75) plan



الدكتورة خديجة فلتي
Dr. KHADIJA FILTY
اختصاصية في طب و جراحة العيون
Ophtalmologiste
Tel: 05 22 37 07 43 Casablanca

Nouvelle +
Vers orfews
Anti reflex.

شارع واد الذهب رقم 106 ، الطابق الأول فوق مقهى أنكونا (قرب صيدلية سكيبة) بن مسيك سباتة . الدار البيضاء

Boulevard Oued ED-DAHAB, N° 106, 1er Etage Ben M'Sik - Casablanca

GSM : 06 62 16 76 30 / Tél : 05 22 37 07 43

AL HORRIA OP

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عين الشق، شارع القدس
إنارة 2 رقم 23
الدار البيضاء

N° 007875

Docteur: KHAĐIJA FILTY

Mr: EZZAUTOUNI SAADIA

Nomenclature :

Montures :	VL	optique	700,00
	VP		
Type de verres : INCASSABLE AR			

* VISION DE LOIN :

OD :	Axe :	80°	Cyl :	1,50	Sph :	Plus	400,00
OG:	Axe :	65°	Cyl :	0,70	Sph :	Plus	100,00

* VISION DE PRES :

OD :	Axe :	—	Cyl :	—	Sph :	—	
OG:	Axe :	—	Cyl :	—	Sph :	—	

Add :	=	1500,00
-------	---	---------

Total : Mille cinq cent dirhams

Date: 19.12.2019

